

# Plateforme logistique : 400 à 600 emplois attendus

Laurent Colombel, le directeur général du groupe Eurivim, détaille le contexte du projet de plateforme logistique de 112 000 m<sup>2</sup> près de l'A83 à Fontenay-le-Comte, dont il est promoteur.

## Entretien



**Laurent Colombel**, gérant du groupe Eurivim.

PHOTO : GROUPE EURIVIM

### Que représente pour vous ce projet de plateforme logistique, à Fontenay-le-Comte ?

Cela fait cinq ans que nous travaillons dessus. C'est un projet longuement mûri. Nous sommes dans la continuité d'un site, le Vendéopôle, sur un terrain de 27 hectares dédié à recevoir de l'activité économique (il est classé comme tel au Plan local d'urbanisme, NDLR). Nous sommes conscients que ce sont des terres actuellement dédiées à l'agriculture. Mais notre projet est soutenu par les élus, les collectivités, les chambres consulaires et la chambre d'agriculture. Nous avons pris nos dispositions et respecté toute la réglementation, dans le cadre de la compensation agricole.

### Quelle est l'activité de votre groupe, Eurivim ?

Nous sommes un groupe immobilier basé à Saint-Herblain (Loire-Atlantique). Nous existons depuis vingt-trois ans maintenant et nous travaillons dans le monde de l'immobilier professionnel : commerce, tertiaire, bureaux, services, usines, ateliers relais, espaces de stockage et, à la marge, la logistique. Notre groupe accompagne les entreprises qui veulent s'installer sur des territoires sans s'occuper de toutes les contraintes de la recherche de terrain et de construction d'un bâtiment. Nous sommes aussi propriétaires des actifs que nous construisons. Nous travaillons,

entre Caen et Bordeaux, pour des entreprises comme Airbus, Auchan, des communautés de communes, des enseignes de commerce comme Lidl et Aldi, des industries : nous avons déjà réalisé une première opération historique à Fontenay-le-Comte avec la construction du bâtiment de Culture d'objets (CDO).

### Êtes-vous spécialisés dans la logistique ?

Non, nous ne sommes pas spécialisés dans ce domaine. Mais depuis dix ans, nous orientons notre développement sur des projets logistiques, notamment pour le groupe Auchan à Bordeaux et Biocoop à Tinténiac près de Rennes (Ille-et-Vilaine) et à Damazan, entre Agen et Marmande (Lot-et-Garonne). Nous avons un autre projet en cours dans le pays de Caen. Nous souhaitons nous développer sur les territoires où nous avons un appui des élus : ces projets ont besoin d'être soutenus localement, car ils peuvent être controversés.

### Quel est le besoin logistique que vous avez cerné ici, à Fontenay-le-Comte ?

Face à une augmentation des besoins en logistique, les entrepôts se sont fortement développés, dans et autour des grandes métropoles, notamment sur l'axe longtemps privilégié Lille-Paris-Lyon-Marseille, qui dessert du nord au sud de l'Europe. L'ouest de la France est un peu le parent pauvre de la logistique, mais c'est un axe de plus en plus utilisé par les entreprises qui ont besoin de livrer du nord-est au sud-ouest : cet axe, l'autoroute des estuaires, part du nord, passe par Le Havre, Caen, Rennes, Nantes, Bordeaux et descend jusqu'en Espagne.

Aujourd'hui, il y a moins de place autour des grandes agglomérations car le trafic engorge les périphé-

ries. Ces projets s'inscrivent donc désormais parfois en milieu rural ou semi-rural, car il y a plus de place. Pour autant, il faut gérer trois contraintes : une réserve suffisante de foncier, des voies de communication et l'emploi.

### Des entreprises sont donc intéressées pour s'installer à Fontenay-le-Comte ?

Des entreprises nous ont dit qu'elles cherchaient depuis longtemps dans ce secteur. Mais pour s'engager, elles ont besoin d'être confortées dans l'obtention des autorisations administratives.

### Quand seront connues ces entreprises ?

Nous avons cinq clients potentiels identifiés, des entreprises pour la plupart orientées vers l'industrie agroalimentaire. Pour rappel, ce sera un entrepôt sec, il n'y aura pas de froid ni de produits dangereux. Elles seront annoncées avant l'été.

### Combien d'emplois vont être créés ?

Nous parlons de 400 à 600 emplois sur le site, essentiellement de la manutention, gestion de réserve, conduite de chariots, transport, magasiniers, techniciens et une partie administrative qui présentera une cinquantaine de personnes dans les bureaux. Il y aura aussi de l'emploi indirect avec tous les sous-traitants autour de la gestion, de l'entretien du bâtiment, des véhicules, etc.

### Combien de temps va durer le chantier ?

Seize mois. (Si les autorisations sont accordées, NDLR), le chantier démarrera à la fin de l'année.

Propos recueillis par **Flora CHAUVEAU**.

### À suivre, demain

Impact du projet de plateforme logistique sur l'économie locale : ce qu'en dit le maire



Une image de synthèse du projet de plateforme logistique, située entre la zone de Fontan et de U Log et l'échangeur de l'A83.

PHOTO : GROUPE EURIVIM

## Un des derniers terrains urbanisables

**Ce terrain fait partie des derniers terrains urbanisables avant la fin de l'artificialisation des sols. N'est-il pas temps de construire autrement ?**

Laurent Colombel : Ma vision, c'est qu'effectivement nous n'aurons plus dans les années à venir l'occasion de développer ce type de projets, car on veut arrêter de consommer des terres agricoles. C'est une politique générale, édictée par la loi Zéro artificialisation nette. On nous demande de réfléchir à optimiser les friches, valoriser les espaces aujourd'hui à l'abandon. Dans le nord ou l'est de la France, des territoires longtemps industriels, il y en a énormément. Je vous invite à trouver le même type d'espace sur le

grand ouest ! Il en existe, mais très peu. Trouver 27 hectares en friche, ça n'existe pas. La raréfaction foncière va mécaniquement faire augmenter les prix à la location.

### Quelle solution, alors ?

En tant que promoteurs, il nous faut résoudre une équation économique entre le coût du terrain et le coût de la construction. Les coûts de construction fonctionnent par cycles : on profite aujourd'hui de la crise économique qui touche le logement. Certaines entreprises baissent leurs prix, y compris pour le secteur professionnel. Le mode de construction de ces bâtiments va aussi permettre de faire des économies d'énergie pour équilibrer

les dépenses des entreprises locataires.

### Et rénover les entrepôts logistiques vieillissants ?

Ce n'est même pas une piste, c'est l'avenir. Il faut que l'on travaille sur le stock de bâtiments existants pour pouvoir les rénover. Mais il est rare de trouver des bâtiments suffisamment grand et les entreprises doivent parfois diviser leur stock sur plusieurs plateformes. On a une fenêtre de tir avant l'application de la loi Zan, pas pour faire de la spéculation foncière mais pour répondre à un besoin de distribution.

Recueilli par F. C.

**80** C'est, en millions d'euros, le montant estimé du projet par l'entreprise Eurivim. L'un des plus gros investissements jamais portés par le groupe.

## À l'agenda de Fontenay-le-Comte

### Convivialité et partage

#### Les Amoureux du musette

Bal.  
**Dimanche 12 janvier**, 14 h 30 à 19 h 30, Pôle associatif, rue du Stade, Le Busseau. Tarif : 10 €. Contact : 06 70 13 40 45.

Annonce

### Vie quotidienne

#### Les Amis de la santé Vendée

Permanence. Avec l'alcool, le malade est mal et son entourage en souffre. Des hommes et des femmes sont présents pour vous accueillir, vous écouter, vous comprendre, vous orienter, vous soutenir. Confidentialité et bienveillance sont assurées.

**Vendredi 10 janvier**, 18 h à 20 h, l'ODDAS, 25, rue des Cordiers. Contact : 07 71 73 94 56, amisante85@free.fr, http://www.lesamisdelasante85.com

### Pissotte

Le groupe vocal Choraline en concert, dimanche



Le groupe vocal Choraline en concert, dimanche, à l'église.

PHOTO : OUEST-FRANCE

C'est une tradition bien ancrée. Dimanche après-midi, l'association Les amis du patrimoine religieux de Fontenay-le-Comte et des environs organise, avec la participation de la commune de Pissotte, un concert à l'église Saint-Rémy.

Cette année, c'est le groupe vocal Choraline de La Châtaigneraie et ses 60 choristes qui viendront interpréter

plusieurs titres dont : *La bohème*, *Hymne à l'amour*, *Ave Maria*, *Les cloches du hameau* et des chants populaires et de Noël tels *Douce nuit*, *En cette nuit*, *Noël blanc*, *Glory Alleluia*.

**Dimanche 12 janvier**, à 15 h 30, concert à l'église Saint-Rémy. Tarifs : 10 € ; gratuit pour les moins de 18 ans.

## Ouest-France à votre service

**Annoncer un événement** : (réunion, fêtes, idées de loisirs) www.infolocale.fr.

**Service clients** : Déjà abonné : www.votrecompte.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66 (tarif appel local). Pour joindre un conseiller, préférez un appel entre 12 h et 15 h.

**Pour vous abonner et recevoir votre journal avant 7 h 30** : www.abonnement.ouest-france.fr ou

02 99 32 66 66.

**Faire paraître gratuitement une petite annonce sur nos sites internet** : ouestfrance-auto.com (rubrique « Vendre ») et ouestfrance-immobilier.com (rubrique « Déposez une annonce »).

**Faire paraître votre publicité** : 02 99 26 45 45 (prix d'un appel).

**Faire paraître un avis d'obsèques** : 02 56 26 20 01 (prix d'un appel local, numéro non surtaxé).

### Benet

Un concours de nouvelles pour les jeunes et les adultes

Pour bien commencer l'année, la bibliothèque Gabriel-Delaunay organise un concours de nouvelles, jusqu'au 4 mai. « Il s'agit d'un récit de 2 500 mots maximum, basé sur un seul événement montant en un pic pour finir en chute brusque et présentant des personnages peu nombreux, détaillent les bibliothécaires. Les participants classés en deux catégories (jeunes de 9 à 15 ans et adultes à partir de 16 ans) devront écrire une nouvelle à partir d'une photo prise par Hélène David, photographe qui a exposé ses œuvres à la bibliothèque d'octobre à décembre 2024. À vos plumes, stylos ou claviers et montrez-nous vos talents d'écrivain. »

Le concours est gratuit. Informations, fiche d'inscription et règlement complet à la bibliothèque. Renseignements : concours.bibliothequebenet@laposte.net ; tél. 02 51 51 35 41



Jeunes et adultes devront écrire une nouvelle à partir de cette photo prise par Hélène David, photographe.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Retrouvez l'actualité vendéenne sur Instagram. Pour nous trouver, tapez [ouestfrance.vendee](https://www.instagram.com/ouestfrance.vendee)

## Instagram

## L'initiative

### Ateliers écriture à la plume au musée Autrefois l'école

Les dimanches 12 janvier, 9 février, 9 mars et 13 avril, de 10 h 30 à 12 h, le musée Autrefois l'école de Fontenay-le-Comte invite les visiteurs à prendre place derrière les pupitres pour s'essayer à l'art de la calligraphie.

Écrire à la plume n'est pas tâche aisée et le musée propose de « **plonger dans ce passé pas si lointain et redécouvrir une classe ancienne au Musée autrefois l'école** ».

Les ateliers de familiarisation à l'écriture à la plume seront gratuits et ouverts à la participation à partir de 8 ans si l'enfant est accompagné d'un adulte.

Musée autrefois l'école: 93, rue de



Le musée Autrefois l'école invite les visiteurs à revenir s'asseoir derrière les pupitres d'école.

PHOTO : JPC-PROD - STOCK.ADOBE.COM

La République, Fontenay-le-Comte. Tél. 02 51 53 02 40.

## Repéré pour vous

### Biennale : le quartier Puits-St-Martin organise son loto

La Biennale se réveille ! À Fontenay-le-Comte, le quartier Puits-Saint-Martin Auchay Longèves est le premier à organiser son loto, dimanche, à la salle des OPS. Les bénéfices de cet événement seront reversés à Yannick Verdon, un homme de Pissotte atteint d'une tumeur, qui tente de récolter des fonds pour financer des soins très coûteux.

Organisée tous les deux ans, le week-end de la Pentecôte, la prochaine Biennale aura lieu autour du 26 mai 2026.

**Dimanche 12 janvier**, à 14 h, loto à la salle des OPS (ouverture des portes à 13 h).

## Cinéma à Fontenay-le-Comte et dans sa région

**Fontenay-le-Comte - Le Renaisance**, 8, rue de l'Ancien-Hôpital  
**Conclave**: 20h30.  
**Criminal squad** : Pantera: 20h30.  
**Mufasa** : le roi lion: 20h30.  
**Oh, Canada**: 18h.

**Un ours dans le Jura**: 18h.  
**Vingt dieux**: 18h.

**La Châtaigneraie - Cinéma Belle épine**, Place de la République  
**Leurs enfants après eux**: 20h30.